

RAPPORT DU RASSEMBLEMENT FESTIF DU RÉSEAU SALON DES ARTS AUTOCHTONES

Mardi 9 décembre 2014

Hôtel EVO

**1^{er} étage — Ambassadeur C
420, rue Sherbrooke Ouest**

ADOPTÉ LE 27 FÉVRIER 2015



PRÉSENCES

Voir la liste des participants et participantes en annexe.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et prière d'ouverture avec Delbert Sampson
2. Chants d'accueil avec le groupe de tambours Buffalo Hat Singers
3. Adoption de l'ordre du jour et du rapport du rassemblement du 24 février 2014
4. Présentation et adoption de la nouvelle version des Règlements généraux
PAUSE RÉSEAUTAGE – SALON DES ARTS AUTOCHTONES
5. Présentation du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) – Planification stratégique communautaire
6. Recommandation du Comité directeur quant à la participation du RÉSEAU à la Planification stratégique communautaire dans le cadre de la Stratégie des Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU) et composition de ce comité
7. Activité interactive : Réflexions collectives sur les pistes d'action à prioriser
8. Présentation et consultation de DestiNATIONS
9. Présentation des comités de travail du RÉSEAU
10. Mise à jour du Comité directeur du RÉSEAU : États financiers 2013-2014; Budget 2014-2015; Consultation pour le prochain rassemblement; Annonce des prochaines élections
11. Annonces communautaires
12. Prière de clôture avec Delbert Sampson
13. Clôture du Rassemblement

1. MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE D'OUVERTURE AVEC DELBERT SAMPSON

Nakuset, coprésidente, déclare le rassemblement ouvert à 9 h 30. Elle souligne qu'il s'agit du 17^e rassemblement.

Elle mentionne la foire des artisans qui se tient de 10 h à 20 h.

Elle invite M. Delbert Sampson, de la nation Shuswap de la Colombie-Britannique, à réciter la prière d'ouverture.

2. CHANTS D'ACCUEIL AVEC LE GROUPE DE TAMBOURS BUFFALO HAT SINGERS

Nakuset invite les membres du Groupe de tambours Buffalo Hat Singers à présenter leur prestation.

Ramélia félicite Nakuset, la coprésidente, qui a été nommée « Femme de l'année 2014 ».

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RAPPORT DU RASSEMBLEMENT DU 24 FÉVRIER 2014

Nakuset fait lecture de l'ordre du jour proposé.

Résolution 2014-12-09/01

Il est proposé par Alana-Dawn Phillips et appuyé par Paige Isaac :
D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ.
Adoptée par consensus

Nakuset demande si des changements ou corrections doivent être apportés au compte rendu du 24 février 2014. Il n'y en a aucun.

Résolution 2014-12-09/02

Il est proposé par Tina Lee et appuyé par Alana Boileau :
D'ADOPTER LE RAPPORT DU RASSEMBLEMENT DU 24 FÉVRIER 2014.
Adoptée par consensus

4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE LA NOUVELLE VERSION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Voir la nouvelle version incluse dans la pochette des membres. Les amendements sont indiqués en rouge.

Questions et commentaires

À la demande d'une participante, Ramélia Chamichian explique les changements apportés et leur raison d'être.

À la page 5, concernant le processus décisionnel, auparavant, tous les membres disposaient d'un pouvoir décisionnel et étaient pris en compte pour la détermination du quorum. Or, les gouvernements ont exprimé le souhait d'être plutôt considérés comme observateurs.

À la page 8, le poste de coordination a été mieux défini en ajoutant une description de tâches.

À la page 10, sous « Règles de fonctionnement du comité », portant sur la détermination du quorum, Paige Isaac souhaiterait que l'on précise que les « deux (2) autres représentants des autres catégories » soient identifiés, c'est-à-dire que l'on précise qu'il s'agit des organisations représentatives autochtones, soit l'Assemblée des Premières nations du Québec et Labrador (APNQL) et Makivik.

Une correction est demandée dans l'annexe pour ce qui est de la désignation du Cercle d'Éducation et d'Employabilité (inverser les termes), dans les deux versions française et anglaise.

Résolution 2014-12-09/03

Il est proposé par Rachel Deutsch et appuyé par Lynn Bourque :
D'ADOPTER LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX TELS QU'AMENDÉS, Y COMPRIS LA PRÉCISION
APPORTÉE AU POINT « RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ » ET AVEC LA
CORRECTION À L'ANNEXE.
Adoptée par consensus.

PAUSE RÉSEAUTAGE – SALON DES ARTS AUTOCHTONES

Les participants et participantes sont invités à assister à l'inauguration du Salon des Arts autochtones. Le groupe Buffalo Hat Singers y fait une prestation de même que la danseuse aux cerceaux, Barbara Diabo.

5. PRÉSENTATION DU REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC (RCAAQ) – PLANIFICATION STRATÉGIQUE COMMUNAUTAIRE

Tanya Sirois, directrice générale du RCAAQ, précise que 2014 a été une année qui a bouleversé l'environnement des Autochtones en milieu urbain. Elle est accompagnée de Marie-Claude Leclerc, d'Affaires autochtones et développement du Nord Canada (AADNC), qui présente le nouveau contexte.

Le 6 février 2014, le Ministre Valcourt a annoncé qu'il adoptait une nouvelle stratégie améliorée, dont l'objectif principal est d'accroître la participation des Autochtones à la vie économique canadienne. Antérieurement il existait quatre programmes qui ont été fondus en deux programmes :

- Développement des capacités communautaires;
- Partenariats urbains.

L'Association nationale des Centres d'amitié autochtones (ANCA) a été mandatée par le Ministre pour administrer ces deux programmes. Au Québec, on s'est penché sur la possibilité de reproduire le modèle national en faisant du RCAAQ, membre de l'ANCA, le mandataire pour l'administration de ces programmes. La pierre angulaire de l'administration des fonds confiés à l'ANCA repose sur une planification stratégique régionale et communautaire réalisée en partenariat avec AADNC.

Tanya explique la démarche que le RCAAQ entend suivre pour entreprendre cette planification. Elle précise que les changements apportés touchent beaucoup d'organisations à travers le Canada. Ils ne représentent cependant pas un choix de la part de l'ANCA ni d'AADNC Québec, mais découlent d'une restructuration politique au niveau fédéral. L'enveloppe budgétaire est versée à l'ANCA qui en répartit par la suite la gestion entre les provinces.

À partir de fin septembre, début octobre 2014, le RCAAQ a commencé à élaborer un plan d'action prévoyant 11 démarches de façon à correspondre aux 10 régions où existe un Centre d'amitié autochtone en plus d'une démarche spécifique pour les Inuit. Pour ce qui est de Montréal, il importait de présenter un cadre de référence reposant sur la vision suivante : contribuer à la vie des communautés autochtones urbaines dynamiques en engagées, ancrées dans leur milieu et jouissant d'une prospérité partagée. Trois orientations stratégiques ont également été élaborées :

- éliminer les barrières et les obstacles à la participation des Autochtones à l'économie;
- créer une complémentarité des efforts afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones (ne pas doubler les services, mais agir en complémentarité);
- optimiser l'action gouvernementale dans un contexte d'autochtonie urbaine en changement.

En outre, selon l'une des exigences du gouvernement fédéral, il importe de se coordonner avec le gouvernement du Québec et avec les municipalités dans le but de maximiser les actions déjà en cours, mais surtout d'en créer de nouvelles. Par la suite, on entreprend les démarches communautaires.

Par ailleurs, des objectifs spécifiques prévoient de :

- mobiliser les acteurs clés dans un esprit de partenariat;

- poser un diagnostic sur l'état de la situation et des grandes tendances;
- identifier et prioriser les besoins des Autochtones en milieu urbain;
- mettre en valeur la diversité des communautés autochtones urbaines.

Le RCAAQ propose un cadre. Cependant, chaque municipalité concernée devra déterminer ses priorités à l'intérieur de la démarche tout en s'alignant sur la participation à l'économie.

Le rôle du Regroupement est d'assurer le bon fonctionnement de la démarche, car il est imputable des résultats sur le plan financier auprès d'AADNC, mais il n'agit qu'en tant que guide et observateur. Ce sont les organisations constituant le comité de pilotage local qui vont décider des priorités.

Pour ce qui est de Montréal, le RCAAQ a rencontré le Comité directeur du RÉSEAU en octobre 2014 ainsi que certains grands joueurs de la Ville de Montréal le 12 novembre 2014. Ce qui est prévu, c'est de constituer un comité de pilotage qui sera chargé de se conformer aux exigences de la SAMU améliorée d'ici au 31 mars 2014. Le plan stratégique communautaire devra contenir :

- un portrait de la communauté autochtone de Montréal, ce qui est déjà réalisé en grande partie;
- les obstacles à la participation à l'économie;
- les initiatives et programmes existants, c'est-à-dire le travail déjà en cours;
- les domaines d'action prioritaires – et non les moyens pour les mettre en œuvre – sous-jacents à une vision (l'élément le plus important).

Les prochaines étapes consistent en ce qui suit :

- début janvier 2015 : première rencontre du comité de pilotage;
- janvier-février 2015 : rassemblement des éléments devant constituer la planification stratégique communautaire;
- 2^e semaine de mars 2015 : forum de convergence des 11 démarches organisé par le RCAAQ;
- d'ici fin mars 2015 : finalisation de la planification stratégique communautaire en vue d'une remise à AADNC.

La composition prévue du comité de pilotage, auquel peuvent s'ajouter d'autres personnes – c'est à la région de Montréal de choisir sa façon de faire --, comprendrait des membres :

- du RÉSEAU (nombre à confirmer);
- de l'APNQL;
- de la Commission de développement des ressources humaines des Premières nations du Québec (CDRHPNQ);
- de la Ville de Montréal;
- du Centre d'amitié autochtone de Montréal;
- du Centre de développement communautaire autochtone de Montréal;
- et du RCAAQ, présent dans les 11 démarches.

La planification stratégique communautaire va servir à déterminer le financement devant être accordé en fonction de cinq ou six priorités, et ce, en fonction de la participation des Autochtones à l'économie.

Pour ce qui est des programmes, l'appel d'offres pour le programme sur les Partenariats urbains a été lancé jeudi dernier. On peut consulter les lignes directrices et se procurer les formulaires de candidature dans le site web du RCAAQ. Les formulaires de préqualification doivent être déposés le 12 décembre 2014, et les candidats retenus auront jusqu'au 30 décembre 2014 pour soumettre leur proposition.

Questions et commentaires

La majorité des comités de travail du RÉSEAU ne sont pas incorporés. Est-il possible alors, pour un comité de travail, de déposer une demande en désignant un autre organisme comme fiduciaire?

De fait, un comité de travail ne peut pas déposer de demande. C'est la raison pour laquelle il faut travailler avec une organisation qui accepte de déposer une demande dans un contexte de partenariat. L'incorporation, qui était une exigence pour le programme de Développement des capacités communautaires, n'est plus exigée pour ce qui est des Partenariats urbains. Cependant, le demandeur doit avoir des signataires autorisés et des états financiers vérifiés et il doit être un organisme, même s'il n'est pas constitué en vertu de la partie III de la Loi des compagnies. La demande doit s'inscrire dans l'un des trois volets prévus au programme :

- jeunesse;
- innovation;
- économie sociale.

Si on présente un projet, celui-ci doit-il être réalisé d'ici le 31 mars 2015 et les fonds alloués doivent-ils être dépensés d'ici là? C'est effectivement le cas. Des discussions ont cours avec AADNC pour déterminer s'il sera possible d'accorder des prolongations. Mais il est plus prudent de concevoir des projets pouvant se réaliser en trois mois, et ce, à l'intérieur d'une enveloppe maximale de 100 000 \$.

Quel est le montant global prévu pour le Québec et y a-t-il eu une ventilation par ville?

L'enveloppe s'établit à environ 1 346 000 \$ (à préciser). Pour ce qui est de la répartition par ville, on n'a pas fixé de pourcentage. Toutefois, le comité de sélection est conscient qu'une ville telle que Montréal suscitera davantage de demandes.

Pour ce qui est de l'année prochaine, les échéances sont-elles déjà connues ou bien faut-il attendre les résultats de la planification stratégique pour les déterminer? Pour l'an prochain, la préparation de demandes dans le cadre des Partenariats urbains pourrait démarrer en février 2015 et davantage de temps sera prévu pour présenter le formulaire de pré-qualification.

Le programme ne comprend-il pas deux volets? De fait, sur les 53 millions alloués, 43 millions sont allés à l'Association nationale des entres d'amitiés via les provinces et ont été répartis en deux volets :

- Développement des capacités communautaires (DCC) – 1,5 million de dollars; permet de financer deux composantes :
 - les centres d'amitié autochtones qui viennent de perdre leur financement de base;
 - toute autre organisation communautaire offrant des services à l'ensemble des Autochtones; pour le Québec, c'est le Centre d'amitié autochtone de Montréal qui a été retenu par un comité national, non pas comme CAA, mais comme organisation autre offrant des services en vue d'améliorer la participation des Autochtones à l'économie.
- Projets financés à la suite de la planification communautaire – 10 millions de dollars conservés par AADNC pour financer ses mandataires; l'appel de propositions a été reporté, car l'entente finale n'est pas encore signée.

Pour 2015-2016, est-ce qu'une même organisation peut déposer plus d'un projet? Effectivement, c'est possible, et ce, même pour 2014-2015. Une organisation peut déposer un projet pour chacun des volets, jusqu'à un maximum de 100 000 \$ chacun. Mais elle ne peut déposer trois projets dans un même volet. Quel est le montant maximum alloué pour le DCC? Le maximum s'établit à environ 300 000 \$, alors que le minimum est de 120 000 \$.

Y a-t-il une date déterminée pour l'appel de propositions en vertu de DCC pour 2015-2016? L'appel a déjà été lancé, et l'échéance était le 28 novembre 2014. L'étape actuelle porte sur l'analyse des lettres d'intention. Les organismes retenus ont jusqu'au 12 janvier 2015 pour déposer leur demande, car la mise en œuvre est prévue pour le 1^{er} avril. En conséquence, les organismes qui n'ont pas déjà présenté une proposition devront attendre à l'exercice 2016-2017 pour ce faire. Pour ce qui est des Partenariats urbains, l'appel de propositions devrait se tenir en février 2015.

6. RECOMMANDATION DU COMITÉ DIRECTEUR QUANT À LA PARTICIPATION DU RÉSEAU À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DES AUTOCHTONES VIVANT EN MILIEU URBAIN (SAMU) ET COMPOSITION DE CE COMITÉ

Voir les recommandations contenues dans la pochette. Nakuset en fait la lecture.

Résolution 2014-12-09/04

Il est proposé par Alana-Dawn Phillips et appuyé par Elizabeth Fast :
QUE LE RÉSEAU PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE COMMUNAUTAIRE MONTRÉLAISE AVEC LE RCAAQ DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE POUR LES AUTOCHTONES VIVANT EN MILIEU URBAIN (SAMU) RENOUVELÉE.

Adoptée par consensus.

Résolution 2014-12-09/05

Il est proposé par Geneviève Pollard et appuyé par Alana Dawn Phillips :
QUE LE RÉSEAU MANDATE LES REPRÉSENTANTS DE CHACUN DES SIX (6) COMITÉS DE TRAVAIL POUR CONTRIBUER À CETTE PLANIFICATION.

Adoptée par consensus.

7. ACTIVITÉ INTERACTIVE : RÉFLEXIONS COLLECTIVES SUR LES PISTES D' ACTIONS À PRIORISER

Nakuset présente Juniper Belshaw. Celle-ci explique le déroulement de l'activité interactive.

Cette dernière rappelle que le RÉSEAU s'est doté d'une planification stratégique comprenant six domaines prioritaires portés par des comités de travail. Cela étant, de nouvelles priorités sont apparues depuis lors; elles sont affichées sur le mur de la salle. Un membre de chacun des comités va se tenir à côté des différentes affiches pour expliquer la nature des priorités et aussi pour recueillir les commentaires et suggestions des membres du RÉSEAU. D'autre part, une septième affiche est disponible pour y inscrire de nouvelles idées de priorités qui n'apparaissent nulle part ailleurs.

Par la suite, une synthèse des recommandations sera remise au Comité directeur afin que ce dernier puisse procéder à la mise à jour de la planification stratégique.

8. PRÉSENTATION ET CONSULTATION DE DESTINATIONS

En tant que nouvelle coordonnatrice du projet DestiNATIONS, Marie-Josée Parent l'évolution récente du projet DestiNATIONS, Carrefour international des Arts et Cultures des Peuples autochtones.

Elle rappelle le mandat de l'organisme qui consiste à être une vitrine des cultures autochtones du Québec, du Canada et d'ailleurs. L'équipe de conception réfléchit également aux identités autochtones

en termes des différentes langues sur lesquelles sera mise une emphase, car le langage influe sur la vision du monde. Il s'agit donc de ramener la diversité des visions à travers les langues.

Elle résume la structure de développement du projet, issu du RÉSEAU en novembre 2011. Le comité ad hoc initial s'est transformé en comité exécutif qui a procédé à la constitution en organisme à but non lucratif (OBNL) en vertu de la loi canadienne en mars 2014. Une assemblée de fondation est prévue en mars 2015, qui réunira des membres honorifiques et élira un comité de direction.

Elle revient sur l'historique du projet en précisant les plus récentes étapes :

- janvier 2014 : appui formel du Chef de l'APNQL Ghislain Picard ;
- avril 2014 : confirmation du soutien de la nation mohawk ;
- juin 2014 : confirmation du soutien de la nation crie ;
- octobre 2014 : soutien public du maire Coderre lors de la conférence de presse du lancement du 375^e anniversaire de la métropole ;
- novembre 2014 : soutien de l'Assemblée des Premières Nations du Canada.

La recherche d'appuis est un travail de longue haleine qui devra se poursuivre une fois le Centre créé. Une rencontre est ainsi prévue la semaine prochaine avec Makivik et Avatak.

Elle présente ensuite une diapositive qui illustre une proposition, non définitive, de répartition des espaces à l'intérieur du Centre qui doit s'étendre sur 5 843 m². On parle d'un complexe complet permettant aux cultures et aux pratiques artistiques d'être mises de l'avant et aussi d'être réactualisées. En d'autres termes, il s'agit de contribuer à la fois à la transmission des traditions, mais aussi de soutenir la relève artistique. Toute une variété d'activités pourront y être exercées et l'on prévoit que le Centre serait aussi un pôle touristique important.

Déjà, quatre partenaires potentiels ont manifesté leur intérêt à s'établir dans le Centre :

- Terres en Vues ;
- Ondinnok ;
- Wapikoni mobile ; et
- Productions Feux sacrés / 11 Nations.

Les études de marché ont déterminé que le Centre pourrait donner lieu à une fréquentation maximale de 379 000 visiteurs par année, issus du public autochtone lui-même, de toutes provenances (21 752), de la population en général (180 900), des touristes internationaux (50 000), du public scolaire (104 197) et des amateurs d'art et de culture (23 800).

La conception du Centre reposera sur les principes du développement durable et s'inspirera de deux organismes comparables d'envergure internationale :

- l'Institut culturel cri dans le Nord du Québec ;
- le Campbelltown Arts Centre en Australie.

L'échéancier d'implantation s'établit comme suit :

- janvier 2015 : confirmation du site ;
- mars 2015 : assemblée de fondation ;
- automne 2015 : confirmation des contractuels (études environnementales, PFT et gestionnaire de projet de construction - QIM);
- automne 2015 : embauche d'une direction générale ;
- 2017 : animation créative et artistique du chantier de construction

- 2017-2018 : ouverture et conférence internationale sur les droits des Peuples autochtones.

Marie-José Parent invite les membres à partager leurs idées en se divisant en sous-groupes, chacun ayant une question particulière à traiter, en insistant sur ce qui devrait absolument se retrouver dans le Centre DestiNATIONS et ce qu'il faudrait éviter à tout prix.

1. Dans vos rêves les plus fous, quels seraient le rôle et la programmation de DestiNATIONS? Quels sont les activités et les rôles que DestiNATIONS doit absolument avoir?

Simon Riverain rapporte les propos du groupe 1. Il ne devrait pas y avoir de limite ni de censure. On souhaiterait retrouver une production nationale de l'Ouest à l'Est canadien et même vers le sud, aux États-Unis. Il ne faudrait pas oublier les Métis. Celle-ci inclurait des spectacles extérieurs et une salle de cinéma. Il faudrait prévoir des classes culturelles et célébrer la réussite des enseignements dispensés par des diplômés. On aimerait également qu'il y ait une signature lumineuse dans le ciel ainsi qu'un feu sacré permanent. Il faudrait en outre penser à des projections sur des façades, y compris avec des perspectives 3D, et à installer un jardin sur le toit. Le Centre offrirait de la nourriture santé, ce qui est important pour les Autochtones, de même que de la cuisine gourmet préparée par un chef autochtone. Concernant les emplois, de la sous-traitance jusqu'à la réalisation du bâtiment, il serait génial de privilégier les entreprises autochtones. L'accessibilité universelle devrait être assurée pour les personnes à mobilité réduite.

Le Centre devrait aussi représenter un lieu de retraite et de ressourcement pour le bien-être et la santé. Une section pourrait servir de lieu de résidence pour accueillir des Autochtones d'origine internationale, par exemple les Maoris et même des peuples africains qui viendraient présenter leur culture. À l'entrée, il y aurait projection d'une vidéo d'accueil ainsi qu'une collection d'art permanente.

2. Comment trouvez-vous que la présence des Premières Nations et des Inuits est soulignée dans la Ville? Est-ce satisfaisant? Sinon, de quelle façon ceci devrait-il changer?

Catherine Joncas rapporte les propos du groupe 2. Elle souligne que la compagnie de théâtre Ondinnok s'apprête à célébrer ses 30 ans d'existence à Montréal. Le groupe juge que la présence des Autochtones et des Inuit est insuffisamment soulignée dans la ville en général. Par exemple, Montréal est mal nommée, et elle devrait reprendre son nom dans la langue des Iroquoïens du St-Laurent. Et en plusieurs endroits, la présence historique des Autochtones est oubliée (monuments, noms des rues et des places). On a l'impression que, lorsque les Européens sont arrivés, il n'y avait absolument personne. Certaines institutions ont néanmoins toujours souligné la présence autochtone, comme les musées Stewart et McCord,

Une autre de nos suggestions consiste à donner des noms aux intersections des rues. Par exemple, à l'intersection de la rue Ste-Catherine et du boulevard St-Laurent, il y aurait un doublon pour systématiquement donner le nom d'un personnage historique autochtone, afin de le commémorer. Il s'agirait d'une rencontre, et cela ferait réfléchir les gens à la présence autochtone.

Lorsqu'on a démarré tout ce projet au comité Art•Culture en 2009-10, elle-même avait mentionné l'importance d'accroître la visibilité des Autochtones. De fait, la présence des Autochtones et des Inuit à Montréal représente le point central pour ce lieu.

3. Quels sont les espaces et les lieux publics où vous vous ressourcez et pourquoi? Quelles sont leurs spécificités?

Odile Joannette rapporte les propos du groupe 3.

En résumé, on recherche les ambiances naturelles, des lieux où on se retrouve en paix. La nature offre un accueil inconditionnel, sans pièce d'identité (comme pour l'accès à un parc), absolu et ouvert à tous. Puis on s'est dit qu'il fallait réfléchir à l'aspect urbain. On a ainsi mentionné des espaces qui servent de lieux de transition qui nourrissent l'esprit, par exemple : les livres dans une bibliothèque, l'espace pour le voyage dans un aéroport, ce qui touche les cinq sens, mais aussi les espaces interactifs, positifs, qui permettent d'expérimenter, de synerger.

4. Quelle est votre vision de DestiNATIONS? Quelle est votre vision pour DestiNATIONS?

Nadine St-Louis rapporte les propos du groupe 4. La préservation et la promotion des enseignements de la culture autochtone de même que l'innovation devraient être au coeur de DestiNATIONS. On fait ici référence aux danses traditionnelles, au tambour, à un centre des archives afin de conserver les savoirs autochtones dans un espace centralisé pour en faciliter l'accès. En outre, le Centre devrait représenter un endroit où les gens se rencontrent dans un cadre urbain, un lieu de socialisation et de développement d'une communauté, un lieu de rassemblement. On devrait pouvoir y offrir de la formation à la spiritualité.

L'échange a amené le groupe à constater la dualité du projet. D'une part, on doit tenir compte des besoins et de la réalité des Autochtones urbains, notamment des familles et des aînés; d'autre part, on souhaite promouvoir le développement économique et le rayonnement artistique et culturel avec une dimension plus touristique. On ne veut pas amalgamer ces deux aspects, car les enseignements sont sacrés et il y a un protocole culturel à transmettre aux enfants. Par ailleurs, les familles devront avoir accès à une dimension de guérison et à une source d'appropriation, de prise en charge et d'habilitation (*empowerment centre*) : comment peut-on donner du pouvoir aux jeunes et les rendre autonomes? C'est grâce à la guérison et à l'habilitation que l'on parvient au développement d'une communauté dans un milieu urbain. Par ailleurs, on souhaite y retrouver de l'agriculture et de l'horticulture, axées sur les plantes médicinales, avec un accès restreint, c'est-à-dire non accessible au public en général, car conçues dans l'optique de la transmission des connaissances. Il importerait également de mettre en place une forme de protection culturelle sur nos droits héréditaires. Des activités de formation pourraient être offertes autant aux Allochtones qu'aux Autochtones de façon à démocratiser et à démystifier les cultures autochtones et à faire prendre conscience de leur diversité, notamment par les touristes et les cohortes scolaires. Enfin, une section du Centre pourrait servir à diffuser à l'ensemble des visiteurs l'aspect unique de nos enseignements; toutefois, il y aurait également lieu de prévoir un espace protégé afin d'assurer la transmission des savoirs à nos communautés. Ces deux espaces cohabiteraient.

5. Qu'est-ce que vous ne voulez pas pour DestiNATIONS?

Les propos du groupe 5. Le premier point soulevé concerne l'accessibilité. On ne souhaite pas que le manque de moyens financiers soit un frein. On pourrait penser à recueillir des dons pour favoriser l'accès à tous et toutes. On est réfractaire à tout ce qui donnerait un style commercial au Centre. On ne veut pas de *made in China*.

Un dernier point, qui fait le lien avec les réflexions du groupe 2, concerne le choix du nom. On ne voudrait pas d'un nom francophone, même s'il peut représenter plusieurs Premières Nations. Il faut se rappeler qu'on se trouve en territoire mohawk.

Marie-Josée mentionne que la question du nom fait effectivement partie des réflexions. Elle précise que le but de l'exercice était de permettre aux membres du RÉSEAU de s'appropriier le lieu et de participer à sa conception.

9. PRÉSENTATION DES COMITÉS DE TRAVAIL DU RÉSEAU

Comité de travail Santé

Pascale Annoual souligne l'exposition de photographies dans le hall d'entrée. Celle-ci résulte d'une collaboration entre le comité et le photographe Giuseppe Pascale et elle a pour but de faire ressortir l'inspiration que suscitent certaines personnes autochtones actives en milieu urbain.

Le comité a travaillé avec des équipes de recherche universitaires, soit :

- Le programme District 3 de l'université Concordia, qui fait appel à une participation multidisciplinaire en vue de traiter différents enjeux selon une approche transversale. En termes de résultats concrets, une application mobile a été conçue afin de traduire la terminologie en lien avec différents problèmes de santé dans différentes langues autochtones. C'est l'inuktitut qui a été retenu en premier. Le projet est appelé à intégrer d'autres langues et à approfondir le contenu de façon à pouvoir également être utile aux intervenants dans le domaine de la santé.
- Pour ce qui est de l'Université de Montréal, une douzaine d'étudiants du département de pharmacologie ont pris contact avec le comité pour s'informer des études réalisées et des besoins de la communauté afin de voir les possibilités de collaboration. Le comité collabore également à un projet de recherche sur la santé buccodentaire sous la supervision du D^r Bassim Danish, qui comporte une importante composante culturelle, particulièrement parce que la santé buccale influe sur plusieurs autres éléments liés à la santé.
- Concernant la sécurité d'un point de vue culturel, une formation est sur le point de débuter avec le CSSS de la Montagne à l'intention des médecins, des infirmières et de toute personne entrant en contact avec des utilisateurs de services d'origine autochtone.

D'autres projets très difficiles à financer sont toujours d'actualité, notamment la tente de sudation au Jardin botanique. Le comité Santé avait reçu le mandat de maintenir ce projet actif. Finalement, cette année, le Jardin botanique a accepté de rendre ce projet opérationnel sur une base annuelle. Tout ce qui manque pour donner suite à cette décision, c'est un financement de base pour engager une personne à la coordination et pour tirer profit de la tente de sudation. Il s'agit d'un projet exceptionnel. Seulement deux villes disposent d'une tente de sudation.

Certaines collaborations sont en cours, notamment le Village de la santé. Certains hôpitaux sont en train de fermer, et il y a une opportunité de collaborer avec d'autres organismes qui sont eux-mêmes à la recherche de locaux afin de pouvoir y offrir des services de santé et des services sociaux. À l'intérieur du Village de la santé, chaque organisme conserverait sa pleine autonomie tout en bénéficiant de ressources mises en commun et en y contribuant.

En conclusion, le comité a été appelé à assumer plusieurs tâches de représentation auprès de partenaires en soins de santé, dont l'Agence de la santé et des services sociaux. Certaines propositions lui ont été soumises; elles ont été bien reçues et en sont présentement à leur deuxième formulation. Il faut néanmoins toujours faire preuve de prudence, afin de préserver notre autonomie tout en respectant une approche fondée sur l'échange mutuel. Par exemple, nous souhaitons faire adopter une définition plus globale de la santé, c'est-à-dire comprenant une dimension bio-psycho-sociale : santé physique, santé mentale, santé émotionnelle et aussi santé spirituelle.

Cercle sur l'éducation et l'employabilité

Dolorès André et Paige Isaac, co-représentantes du Cercle, en présentent les plus récentes réalisations :

Il importe de souligner la quatrième édition de la foire MAMU en mars 2014 qui fut la plus importante jusqu'ici. Elle s'est tenue au complexe des Sciences de l'UQAM. Elle a attiré plus de 200 visiteurs et 42 exposants (employeurs, centres de formation, institutions d'enseignement et organisations autochtones locales). Comme résultat, cinq visiteurs ont pu obtenir un emploi permanent. La foire a aussi donné lieu à un réseautage accru. La prochaine édition est prévue pour le 18 mars 2015, et il faudra trouver un local plus grand pour accueillir une affluence croissante. Une nouvelle chargée de projet a été embauchée : Mikayla Cartright. Des remerciements sont adressés à Femmes autochtones du Québec qui a prêté son concours pour le recrutement de la chargée de projet. Par ailleurs, les frais de 100 \$ facturés aux exposants ont contribué à autofinancer la foire.

Le guide sur l'emploi est presque épuisé et il doit aussi être mis à jour. Invitation est faite aux organismes présents de communiquer avec le Cercle s'ils souhaitent y être listés ou mettre à jour l'information qui les concerne s'ils y apparaissent déjà.

Plusieurs événements se sont produits au cours de l'année au sujet de l'emploi et de l'éducation qui affectent la population autochtone de Montréal. Ainsi, le Centre de formation pour Autochtones dans les métiers de la construction a fermé ses portes en juin 2014. Depuis la fermeture, ceux-ci doivent à nouveau s'inscrire à la liste régulière et attendre un an ou deux avant d'avoir une place dans une formation. On souhaite la réouverture de ce Centre, car il s'agissait d'une organisation importante qui offrait de bons services aux Autochtones.

Un autre élément inquiétant, c'est l'augmentation des frais dans les Centres de la petite enfance qui risque d'avoir des conséquences négatives pour les étudiants autochtones qui ont des enfants à faire garder, mais aussi pour les parents en emploi. Par ailleurs, le Cercle continue de soutenir le projet Ka Mamukanit, le projet d'insertion socio-professionnelle pour les Autochtones à Montréal. Celui-ci est en processus de soumettre des demandes de financement pour pouvoir démarrer une nouvelle cohorte au printemps 2015.

En conclusion, le Cercle aimerait se prévaloir du programme Partenariats urbains et y présenter une demande pour le Salon autochtone MAMU ainsi que pour Ka Mamukanit. Les organismes membres du RÉSEAU seront sollicités pour fournir des lettres d'appui.

Comité de travail Services sociaux

Nakuset rappelle que le comité sur les services sociaux comporte trois sous-comités : *Circle of care*, Justice et Itinérance.

- ***Circle of care***

Elizabeth Fast, chercheuse à l'École nationale d'administration publique, rapporte que le sous-comité a deux priorités.

La première consiste à offrir une programmation culturelle plus étoffée pour les enfants autochtones placés en famille d'accueil, et pour la communauté en général, et à accroître le nombre de foyers, avec la collaboration du Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw. L'année dernière, 12 enfants ont ainsi été placés dans le cadre d'une intervention d'urgence pendant les Fêtes.

Dans le cadre de cette priorité, le Cercle soutient le programme de mentorat culturel iohahi :o qui s'adresse aux enfants placés en famille d'accueil. Le programme a fonctionné pendant l'été, mais est interrompu pour le moment, étant en attente de financement. Le Cercle réfléchit en outre à la possibilité d'offrir un camp d'été culturel aux enfants l'été 2015.

La seconde priorité porte sur l'approfondissement de la collaboration avec Batshaw et les organisations autochtones de Montréal. Plusieurs initiatives ont été entreprises au cours de la dernière année à cette fin. Ainsi, les Centres ont mis sur pied une équipe autochtone qui a offert de la formation aux membres des différents services de Batshaw afin de leur permettre de mieux reconnaître les besoins des jeunes et des familles autochtones. Le Cercle soutient le projet « Ma famille, ma communauté » qui vise à prévenir les placements d'enfants en travaillant de plus près avec les familles. Les membres du sous-comité souhaitent en outre participer à la session de formation holistique offerte par le Centre Wabano sur le bien-être des enfants à Ottawa en février. Le sous-comité a collaboré avec le Centre Batshaw de façon à ce qu'il soit mieux en mesure d'identifier les enfants autochtones qui nécessitent des services. Et le sous-comité entend entreprendre prochainement un projet de recherche qui s'étendrait sur trois ans et qui porterait sur les moyens mis en œuvre par le Centre Batshaw pour améliorer ses services auprès des enfants et des familles autochtones.

Nakuset ajoute que le sous-comité continue à recruter des familles pouvant accueillir des enfants ayant besoin d'être placés. Ses membres participent ainsi à différents pow-wow, à Terres en Vues et à d'autres événements où il est possible de rencontrer des Autochtones, et ce, toujours avec des représentants du Centre Batshaw. Il y a un nombre considérable d'enfants placés, et il serait nettement préférable qu'ils se trouvent dans des familles autochtones de façon à réduire le stress subi. Une annonce a été diffusée pour recruter une famille pouvant accueillir quatre enfants.

- **Itinérance**

Tealy Normandin, agente d'action directe au Foyer pour femmes autochtones de Montréal, indique que plusieurs changements se sont produits au cours de la dernière année. En janvier 2014, la possibilité de fusionner avec le sous-comité sur la justice a été considérée, car les deux sous-comités avaient plusieurs projets en commun. Une rencontre à ce sujet s'est tenue en mars au cours de laquelle les membres ont passé en revue les orientations et les réalisations du sous-comité. Il en est résulté un plan d'action 2014-2016. Allison Reid a joué un rôle important par le soutien qu'elle a apporté au sous-comité, notamment en l'accompagnant dans ses réflexions et la préparation du plan d'action.

Ce dernier vise en premier lieu à accroître la sensibilisation du public, des policiers et des prestataires de services à la réalité de l'itinérance. Pour ce qui est des relations avec le *Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)*, le sous-comité souhaiterait pouvoir offrir de la formation en mettant à contribution des aînés et des *peacekeepers*. Ce sont en effet les policiers qui sont dans la rue, mais les intervenants sociaux autochtones sont ceux qui sont quotidiennement en contact avec les itinérants. Ce à quoi le sous-comité veut parvenir, c'est de faire reconnaître la légitimité des intervenants autochtones au même titre que celle des autres intervenants.

- **Justice**

Rachel Deutsch, travailleuse en toxicomanie au Foyer pour femmes autochtones de Montréal, rapporte que le sous-comité n'a tenu qu'une rencontre au cours de l'année. Elle a toutefois deux annonces à présenter. En premier lieu, le projet portant sur le square Cabot a été renouvelé pour une nouvelle année, si bien que les heures d'ouverture de l'initiative « portes ouvertes » pourront être prolongées. En outre, deux travailleurs de rue seront affectés au projet du square Cabot, l'un provenant du Foyer pour femmes autochtones et l'autre du YMCA.

En second lieu, Femmes autochtones du Québec travaille à concevoir une série d'ateliers de formation sur la réalité des femmes autochtones à l'intention du Barreau du Québec. Ceux-ci pourraient se tenir à raison de deux ou trois par année, et le projet pourrait s'étendre sur plusieurs années.

Il s'ensuit que le sous-comité veut continuer à travailler avec la population environnante dans l'esprit d'implanter une approche fondée sur la restauration de la justice en vertu de laquelle les usagers qui

retournent fréquenter le square seraient appelés à s'engager dans une sorte de responsabilité collective. La formation débutera en janvier 2015 à l'intention de la coordonnatrice du projet et des intervenants.

Comité de travail ART•CULTURE

André Dudemaine rapporte que le comité a été relativement inactif dernièrement, une affirmation plutôt fautive, car il a été à toutes fins utiles absorbé par le comité d'implantation de DestiNATIONS qui a drainé presque toutes les énergies, alors que d'autres dossiers étaient négligés, y compris la représentation auprès du Comité directeur. Une réunion a récemment eu lieu pour réfléchir à l'avenir du comité et à sa raison d'être, ce qui a permis de relever plusieurs carences en lien avec des dossiers auxquels il aurait intérêt à se consacrer. Par exemple, il y a la réalité des jeunes artistes qui arrivent des communautés pour trouver à Montréal des possibilités de développement. Très souvent, ils retournent dans leurs communautés, car ils trouvent trop difficile l'adaptation au milieu urbain. Le comité a conclu à sa responsabilité de travailler à regrouper les membres de la communauté artistique pour pouvoir offrir un meilleur soutien. En effet, si on veut faire de Montréal la métropole culturelle du XXI^e siècle, il faut peut-être commencer par en faire la métropole culturelle autochtone. Et il importe que les artistes autochtones puissent tirer profit des facilités que l'on y trouve, d'où le devoir de solidarité qui incombe au comité.

Il rappelle que, avec le soutien du Comité directeur et les pressions de différents organismes culturels, il a été possible d'obtenir un programme spécial du Conseil des Arts et Lettres du Québec à l'intention des Premières Nations. Par contre, lors du dernier concours, un certain cafouillage s'est produit au sujet des dates. Le comité s'est alors dit que, s'il n'était pas là pour appuyer, mais aussi semoncer les décideurs, il peut y avoir des reculs ou des difficultés. Par exemple, la Société de développement des entreprises culturelles du Québec, la SODEQ, a décidé que Présence autochtone n'était pas un véritable festival de films et de vidéos. Pourtant, le festival est reconnu par Téléfilm Canada et par tous les autres festivals de cinéma de Montréal et aussi sur le plan international par les autres festivals ImagineNATIVE, à San Francisco, à New York. La SODEQ a affirmé qu'il n'y aurait pas de diminution de budget, mais cela est faux, car les programmes sont en révision, et ce, en vue de réduire les budgets. Il s'agit d'un exemple où le comité ART•CULTURE aurait un rôle à jouer en collaboration avec le Comité directeur. Cependant, les membres du comité sont très pris par le côté administratif qui accompagne le dépôt de projets. Par exemple, le printemps autochtone qui se tiendra à la Maison de la culture Frontenac de même que le Jardin des Premières Nations et le 25^e anniversaire de Présence autochtone mobilisent beaucoup d'énergie.

Le fait que DestiNATIONS va disposer de son propre conseil d'administration à compter de mars va permettre au comité de recommencer à jouer pleinement son rôle dans la vie associative du RÉSEAU. Un appel est lancé aux personnes qui souhaiteraient s'y joindre.

Comité de travail jeunesse

Bérénice Mollen-Dupuis rappelle que le comité jeunesse a été rétablie en octobre 2013. Au cours de la dernière année, le comité a travaillé à un projet énorme, celui de réaliser une carte interactive des ressources autochtones et allochtones à Montréal, en collaboration avec Équitas, dans le cadre du projet « Jeunes femmes, jeunes leaders ». Le lancement de la carte a eu lieu la semaine dernière à la Maison du développement durable. La carte sera mise en ligne en janvier 2015 et il est souhaité qu'elle devienne une application cellulaire d'ici mars 2015. Ce projet avait pour objectifs :

- de favoriser l'adaptation des jeunes femmes autochtones à Montréal;
- d'encourager leur participation à la vie montréalaise;
- de regrouper les ressources accessibles aux jeunes femmes autochtones à Montréal; et
- de créer un outil interactif en ligne et téléchargeable.

L'entreprise avec laquelle le comité fait affaire se nomme « Poudre noire ».

Comité de travail Communications

Odile Joannette présente le rapport du comité sur les communications. Le comité cherche lui aussi à recruter de nouveaux membres. Le poste de chargé(e) de communications est présentement ouvert, et l'échéance pour postuler est le 12 décembre 2015.

Le site web doit aussi être réactualisé, et Ramélia y a consacré beaucoup de temps au cours de la dernière année.

10. MISES À JOUR DU COMITÉ DIRECTEUR DU RÉSEAU

Odile, qui agit comme trésorière, poursuit en présentant le rapport du Comité directeur.

Pour commencer, elle présente le bilan financier pour 2013-2014. Le financement permettant la tenue des rassemblements saisonniers vient de la SAMU. Les retards de la SAMU expliquent que le RÉSEAU a dû repousser la tenue de ses rassemblements. Un rassemblement de deux jours devrait avoir lieu en mars.

Odile poursuit en présentant les états financiers 2013-2014 qui dégagent un surplus de 8 000 \$ transférés à l'exercice suivant. Elle rappelle que l'objectif financier du RÉSEAU vise à assurer la coordination, la tenue des rassemblements communautaires trois fois par année et le soutien des comités de travail. Ce dernier aspect a toujours été extrêmement difficile à financer. C'est le plus souvent en fin d'exercice que l'on est en mesure d'octroyer des fonds aux comités de travail. C'est le cas à l'heure actuelle où des fonds de 7 750 \$ ont pu être dégagés pour faire avancer les activités priorisées par les comités.

Sur les 10 millions de dollars attribués par AADNC au programme Développement des capacités communautaires, le Québec a reçu 500 000 \$ qui ont permis de financer deux projets : la planification stratégique communautaire et régionale menée par le RCAAQ et le RÉSEAU de Montréal qui a obtenu 70 000 \$, soit le montant habituellement demandé pour en assurer le fonctionnement.

Elle remercie les partenaires financiers, soit la Ville de Montréal, qui notamment héberge le RÉSEAU, le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), dont le soutien a permis au RÉSEAU de survivre pendant l'attente du financement de la SAMU, l'APNQL par l'intermédiaire de la CDRHPNQ et MAMU.

Elle annonce que, lors du prochain rassemblement en mars 2015, il faudra procéder à l'élection pour le poste de coprésidence.

11. ANNONCES COMMUNAUTAIRES

DestiNATIONS

Odile, en tant que présidente de DestiNATIONS, rappelle que le projet avait reçu, en 2012, des appuis importants non seulement de la communauté culturelle de Montréal, mais aussi du gouvernement du Québec, ce qui a permis de faire un travail foisonnant avec les fonctionnaires qui avaient reçu de la Première ministre des consignes claires pour faire avancer le dossier. Depuis le changement de gouvernement, les relations sont plus tendues et beaucoup moins fluides. Il importe d'user de diplomatie pour revitaliser le dialogue et faire reconnaître que le projet appartient au Québec dans son ensemble et pas uniquement à la Ville de Montréal. On souhaiterait donc que le projet de voir naître une ambassade

culturelle d'envergure internationale soit confirmé comme étant une priorité transversale, ce qui permettrait d'ouvrir à nouveau des portes.

Résolution 2014-12-09/06

Il est proposé par Pascale Annoual et appuyé par Nadine St-Louis :
DE RÉAFFIRMER LE STATUT DE PRIORITÉ TRANSVERSALE POUR L'ENSEMBLE DE LA
COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE ET POUR LE RÉSEAU ACCORDÉ AU PROJET DE CRÉER UNE
AMBASSADE CULTURELLE AUTOCHTONE D'ENVERGURE INTERNATIONALE À MONTRÉAL.
Adoptée par consensus.

 **Danse au Centre Eaton**

Gustavo Zamara, en remplacement de Widia Larivière et de Melissa Mollen Dupuis, annonce qu'une danse en cercle aura lieu le lendemain, à 18 h, au 2^e étage du Centre Eaton pour souligner le deuxième anniversaire d'Idle no More.

Lundi prochain, de jeunes Cris qui ont marché pour s'opposer à l'exploitation de l'uranium dans leur territoire seront accueillis à Montréal. L'évènement est annoncé dans Facebook.

Odile remercie Gustavo d'avoir organisé l'exposition photo dans le hall d'entrée.

 **Agriculture urbaine**

Une participante souhaiterait voir l'agriculture urbaine reconnue comme étant une priorité pour le RÉSEAU. Elle aimerait voir démarrer un projet qui serait une source de revenus pour les jeunes tout en fournissant une nourriture saine. Elle souhaiterait que cette idée soit reprise par la salle dans une proposition.

André Dudemaine suggère de demander au comité concerné de se pencher sur ce projet prometteur et d'analyser les moyens de l'implanter, plutôt que d'en faire dès maintenant une priorité. Il reviendra au comité de ramener le projet au Comité directeur pour de plus amples discussions.

 **Soirées art et culture**

Melissa annonce que des soirées art et culture se tiennent au Centre de développement communautaire autochtone le lundi soir, de 18 h à 21 h. On trouve également l'information dans Facebook sous Native Montreal.

Sylvain remercie les personnes qui ont fait des annonces de même que les bénévoles qui ont prêté leur concours à l'organisation de la journée : Gabrielle, Alma, Carrie, Pascale, Sara, Diana et Marie-Josée. Il leur remet un présent comme marque de reconnaissance. Enfin, il remercie les participants et participantes de leur présence.

12. PRIÈRE DE CLÔTURE AVEC DELBERT SAMPSON

Delbert Sampson prononce la prière de clôture.

13. CLÔTURE DU RASSEMBLEMENT

Le Rassemblement prend fin à 16 h.

Annexe

#	Nom	Prénom	Organisation
1	Achneepineskum	Norman	Buffalo Hat Singers
2	André	Dolorès	Centre de service urbain de Montréal
3	Angus	Kathleen	Service correctionnel Canada
4	Annoual	Pascale	Arts, racines & thérapies
5	Assaf	Linda	Université de Montréal
6	Barde	Joel	The Nation
7	Bélanger	Diane	Membre individuel
8	Belshaw	Juniper	Animatrice
9	Blais	Carmen	Armée du salut
10	Blanchette	Jonathan	Université de Montréal
11	Boileau	Alana	Femmes autochtones du Québec
12	Boldo	Vicky	Centre de la reproduction McGill
13	Bourdon	Suzanne	Membre individuel
14	Bourque	Lynn	CPE Soleil Le Vent
15	Brazeau	Carole	

#	Nom	Prénom	Organisation
16	Campeau	Audrey	Wapikoni mobile
17	Caron	Marlène	Ville de Montréal
18	Caron	Mireille	Innutelecom
19	Chamichian	Ramelia	RÉSEAU
20	Charland	Justin	Buffalo Hat Singers
21	Cheezo	Fred	Buffalo Hat Singers
22	Chhon	Phany	Université de Montréal
23	Chiasson	Stephanie	Comité des communications du RÉSEAU
24	Chouinard	Carole	Ville de Montréal
25	Collard	Geneviève	Centre de service urbain de Montréal
26	Constantin	Louise	Centre St-Pierre
27	Cornez	Sylvie	Société Makivik
28	Desrosiers	Jocelyne	Membre individuel
29	Deutch	Rachel	Foyer pour femmes autochtones de Montréal
30	Diabo	Barbara	Danseuse de cerceaux
31	Dudemaine	André	Comité ART-CULTURE

#	Nom	Prénom	Organisation
32	Drugge	Jeffrey	Santé Canada
33	El-Azadi	Amine	Membre individuel
34	Especa	Chloe	Université de Montréal
35	Fast	Elizabeth	Ecole nationale d'administration publique
36	Ferreira	Jessica	Université de Montréal
37	Forbes	Garnett	Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw
38	Gagnon	Emma-Denise	Buffalo Hat Singers
39	Germain	Alexandre	RCAAQ
40	Gershuny	Sandy	World Foundation for Prosperity and Autonomy
41	Giard	Suzanne	Membre individuel
42	Girard	Amélie	Productions Ondinnok
43	Gosselin	Cindy	Statistique Canada
44	Goupil Landry	Mélissa	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
45	Haller-Venne	Frédéric	Université de Montréal
46	Hamer	Felicity	Membre individuel
47	Henderson	Caley	Membre individuel

#	Nom	Prénom	Organisation
48	Henderson	Chantel	Membre individuel
49	Isaac	Paige	Cercle Employabilité et Education
50	Jeannotte	Adeline	Membre individuel
51	Jeannotte	Manon	Membre individuel
52	Jeudy-McCormack	Marly	Membre individuel
53	Joannette	Diane	CDRHPNQ
54	Joannette	Odile	CDRHPNQ
55	Joncas	Catherine	Productions Ondinnok
56	Klein	Hope	Foyer pour femmes autochtones de Montréal
57	Kwok	Crystal	Université de Montréal
58	Lacroix	Guy	Ville de Montréal
59	Langlais	Catherine	Affaires autochtones et développement du Nord Canada
60	Lanthier	Lyne	Conseil des arts et des lettres du Québec
61	Leclerc	Marie-Claude	Affaires autochtones et développement du Nord Canada
62	Lee	Tina	CPE Soleil Le Vent
63	Lepage	Julie	Membre individuel

#	Nom	Prénom	Organisation
64	Lépine	Julien	Secrétariat aux affaires autochtones
65	Lord	Audrey	Membre individuel
66	Martin	Carrie	Foyer pour femmes autochtones de Montréal
67	Meilleur	Philippe	Centre de développement communautaire autochtone de Montreal
68	Michel	Virginie	Wapikoni mobile
69	Mollen Dupuis	Bérénice	Centre de développement communautaire autochtone de Montreal
70	Mollen Dupuis	Mélissa	Centre de développement communautaire autochtone de Montreal
71		Nakuset	Co-présidente du RÉSEAU
72	Normandin	Tealey	Foyer pour femmes autochtones de Montréal
73	O'Breham	Audrey	Membre individuel
74	Ouellet	Georges	Membre individuel
75	Pacheco	Monica	Membre individuel
76	Parent	Marie-Josée	DestiNATIONS
77	Pascale	Giuseppe	Membre individuel
78	Pénicaud	Sidonie	Université McGill
79	Phillips	Alana-Dawn	CPE Soleil Le Vent

#	Nom	Prénom	Organisation
80	Pilon	Marc-André	Université de Montréal
81	Raymond	Normand	Buffalo Hat Singers
82	Reid	Christopher	Centre de service urbain de Montréal
83	Richardson	Catherine	Membre individuel
84	Riverin	Simon	Centre de développement communautaire autochtone de Montreal
85	Rixhon	Anne	Membre individuel
86	Samoisette	Gilles	Innutelecom
87	Sampson	Delbert	Aîné
88	Samson	Valérie	Université de Montréal
89	Sioui	Anik	Innutelecom
90	Sirois	Tanya	RCAAQ
91	St-Laurent	Danielle	Service correctionnel Canada
92	St-Louis	Nadine	11 Nations
93	Stevenson	Jean	Membre individuel
94	Tardif	Marc-André	Wampum
95	Vollant	Sylvain	Co-président du RÉSEAU

#	Nom	Prénom	Organisation
96	Voyer	Élise	Equitas
97	Zadeh	Kamal	Photographe
98	Zamora Jiménez	Gustavo	Cercle des Premières Nations de l'UQAM